

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 Avril 2019

Présents : Nadine ROY, Jean-Guy BADIN, Yves COMBEROUSSE, Stéphane VEYRET, Magali BONIN, Régis CHARRETON, Sonie BERNARD, Yannick FOURNIER, Serge FRANCOIS, Colette DENOLY

Délibérations

Fonds de concours CAPI :

Dans le cadre de la révision du pacte financier et fiscal votée le 19 Décembre 2117, et suite à la réalisation d'un diagnostic financier et fiscal sur l'ensemble des communes de son territoire, le Conseil Communautaire a acté la création d'un fonds de concours spécial destiné au financement du fonctionnement des équipements des plus petites communes membres de la CAPI, soit celles dont la population est inférieure à 1600 habitants. Pour la commune de Crachier, ce fonds de concours se monte à 9 672,30 € en 2019. Cette somme sera attribuée à la viabilisation (fluides) de la mairie et de la salle des fêtes.

Le conseil municipal accepte le fonds de concours et son imputation au compte 6573 des dépenses de l'exercice 2019 et autorise Madame le Maire à signer la convention s'y afférant avec la CAPI.

Vote : 10 pour

Subvention Syndicat des sports :

Le Syndicat des Sports (SIS), composé des communes de Crachier et Chèzeneuve, gère les équipements sportifs de Crachier. La somme de 7000 € a été prévue au budget 2019 de la commune de Crachier pour subventionner le SIS. Au vu des résultats financiers du SIS pour 2018 et de la consommation exceptionnelle d'eau pour l'arrosage des stades, chacune des deux communes rajoutera 1000 € à la subvention initialement prévue, soit 8 000 € au total pour Crachier.

Vote : 10 pour

Urbanisme

- PC SERLIN Régine et Patrice, route des blés : construction de deux maisons individuelles. Malgré un avis défavorable du maire le PC a été accepté par la Préfecture.
- DP MARTINEZ Roger, 180 impasse des pins : panneaux photovoltaïques, avis favorable.
- DP BESSON-ESCOFFIER, 35 impasse de la poste : ravalement de la façade, avis favorable.
- DP BASSET Sonia, 152 chemin de Verchère : Aménagement d'une clôture et d'un portail, avis favorable.
- DP BERNARD Rolland, 115 chemin des rivaux : Rénovation de la toiture et bandeaux de toit, avis favorable.

Informations

Réhabilitation et accès PMR mairie :

Suite à l'appel d'offres, l'ouverture des plis a eu lieu lundi 29 avril après-midi.

Sur les douze lots, 7 sont infructueux (2 sans offres et 5 avec 1 offre). L'économiste analyse les propositions et un nouvel appel d'offres sera relancé pour les lots infructueux.

Site internet de la commune de Crachier :

Le site internet de la commune est né. Vous pouvez y accéder en tapant l'adresse web : <https://www.crachier.fr> dans la barre de recherche.

Les associations qui souhaitent apparaître dans l'onglet *associations* voudront bien, par retour de mail, transmettre leurs coordonnées à jour à la mairie (mairie.crachier@wanadoo.fr).

Vigilance et alerte sécheresse :

Par arrêté N°38-2019-04-23-03, le Préfet a placé le département de l'Isère en situation de vigilance et d'alerte au titre de la sécheresse. Vous pouvez consulter l'arrêté complet sur le site internet de la commune, onglets : *Mairie – Conseil Municipal - Arrêtés*

Horaires travaux de bricolage et jardinage entraînant des nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Commémoration du 8 Mai :

Rendez-vous à 11h, place de la mairie. La cérémonie sera suivie d'un moment convivial.

Prochain conseil municipal le 3 Juin 2019 à 19h

Nadine ROY